

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

5 mars 2013

## REFONDATION DE L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 767)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N° 166

présenté par

Mme Pompili, Mme Attard, Mme Abeille, M. Alauzet, Mme Allain, Mme Auroi, M. Baupin,  
Mme Bonneton, M. Cavard, M. Coronado, M. de Rugy, M. François-Michel Lambert, M. Mamère,  
Mme Massonneau, M. Molac, M. Roumegas et Mme Sas

-----

**ARTICLE 6**

Après l'alinéa 8, insérer l'alinéa suivant :

« a *bis*) Après le mot : « audiovisuelle », sont insérés les mots : « de la photographie, » ; ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'objectif de cet amendement est de mieux spécifier les objets sur lesquels portent l'éducation artistique et culturelle et le parcours qui la compose. Ainsi, il convient notamment d'ajouter la photographie en complément du cinéma et de l'expression audiovisuelle.